



MICRO-CENTRALE



PATRIMOINE



CMJ

# CEVINS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE

2017





**HYBORD ESCANDE**  
DISTRIBUTEUR DE BOISSONS



**TAXI BARON  
BASTIEN**

**06 89 02 31 56**

Toutes distances • 24h/24 • 7j/7

[www.taxi-cevins-savoie.com](http://www.taxi-cevins-savoie.com)

**PROMOS -45%**  
**MULTIMARQUES**  
**OCCASIONS RÉCENTES**  
**FINANCEMENTS**

**JUGAND**  
Autos

[www.jugandautos.com](http://www.jugandautos.com)

**MANDATAIRE  
AUTOS  
DISCOUNT**

ZI DE RUBELLIN • 73730 CEVINS

**04.79.38.24.82**



**Martoia T.P.**  
UGINE



Z.I. - 40 rue Ambroise Croizat  
73400 UGINE

Tél. 04 79 37 38 13 - Fax 04 79 37 36 95  
E-mail : [martoia@martoia.fr](mailto:martoia@martoia.fr)  
[www.martoia.fr](http://www.martoia.fr)

**S.A.R.L PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**

ENERGIES  
RENOUVELABLES

Tél/Fax : 04.79.38.26.07

Messagerie :  
[plomberie.chauffage.leger.eric@wanadoo.fr](mailto:plomberie.chauffage.leger.eric@wanadoo.fr)



**Eric LEGER**

Les Planets 73730 ROGNAIX



**LE CROISSANT DE LUNE**

**Boulangerie-  
Pâtisserie**

ALBERTVILLE  
TOURS-EN-SAVOIE  
CEVINS

04-79-32-40-75

**NICOLETTI PLOMBERIE**



CHAUFFAGE / SANITAIRE / VMC

**06 76 95 33 41**

[nicoletti.aurelien@hotmail.fr](mailto:nicoletti.aurelien@hotmail.fr)  
73730 CEVINS

**PIVIER SÉBASTIEN**

MAÇONNERIE

Carrelages, cloisons, façades  
Rénovations

Luy de four  
73730 CEVINS

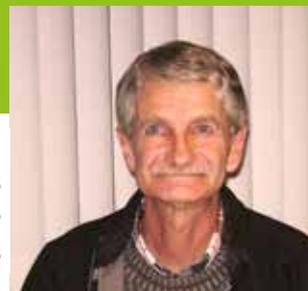
Portable: 06.70.22.93.14

Tel et Fax : 04.79.38.23.24

E-mail: [sebastien.pivier@wanadoo.fr](mailto:sebastien.pivier@wanadoo.fr)



## Chères Cevinoises, chers Cevinois,



Durant l'année 2016, notre pays malheureusement a de nouveau été frappé en son cœur par des actes terroristes et ce, à une date symbolique le 14 Juillet. Sachons garder notre sang froid, notre unité, et ne tombons pas dans le piège de la haine que génère la peur inspirée par les attentats que subit notre pays depuis 2 ans. Pour cela préservons et défendons nos valeurs républicaines :

liberté, égalité, fraternité et édifions en rempart la laïcité qui est la gardienne de la paix civile dans notre pays en priorisant l'éducation et le développement culturel. C'est l'affaire de tous et nous apportons tout notre soutien aux familles et aux proches de ces victimes innocentes.

Notre engagement d'élus est aussi un engagement républicain et empreint d'esprit de bien vivre ensemble. Bien vivre ensemble, cela veut dire, sans aucun doute, partager et vivre des moments conviviaux et simples, qui égayent notre quotidien, malgré un contexte actuel de crispation et de peur, du développement des réseaux sociaux où tout et son contraire voir de l'absurde peut se dire.

Alors je voudrais dire merci à tout notre tissu associatif dynamique et qui apporte des moments de plaisirs et d'animations conviviales tout au long de l'année. Dans le même contexte de convivialité et de prendre du plaisir, la 2ème édition de notre fête du village « La Cevinoise » du 02 Octobre dernier, fut une belle réussite. Ce fut une belle journée autour d'un bon repas, journée festive, conviviale, musicale, dansante, riche en rencontres et en transmission de certaines valeurs par nos aînés cevinois.

Beaucoup de projets de travaux ont été réalisés en 2016, vous pourrez les identifier dans les pages suivantes.

En 2016, nous avons voté la révision du PLU. Le cabinet Vial et Rossi a été retenu pour nous accompagner. Ce sera un travail de longue haleine et sur plusieurs années, mais nécessaire pour nous mettre en conformité et envisager des perspectives nouvelles. Outre la continuité des travaux usuels d'entretien et de voirie, 2017 verra également les travaux de réfection de la façade de notre église, inscrite aux monuments historiques, de la reprise d'une petite partie de la toiture et du drainage au sol. Ces travaux devraient démarrer rapidement et s'achever fin de cette année.

Nous travaillons activement aux budgets 2017 avec pour objectif d'intégrer dans nos finances le coût de la réfection de la façade de l'église et l'acquisition d'un nouveau tractopelle.

J'en viens maintenant au travail regroupant mes collègues maires de la Basse Tarentaise, avec lesquels nous travaillons sur des projets communs intercommunaux : le 1er projet aura été la mise en place des TAP, 3 heures, satisfaction de l'inspecteur académique, confié au Sibtas. Le second projet sur lequel nous œuvrons depuis deux années concerne la création d'une maison médicale pluridisciplinaire, laquelle devra voir le jour début 2018. Le 3ème projet important va concerner le raccordement à la STEP de La Bâthie, projet comprenant le SI Vernay, Esserts Blay et bien entendu La Bâthie. Comme vous le voyez, des projets, des réalisations à venir, avec dynamisme, engagement et réalisme.

Puis, vous l'avez certainement vu, entendu ou lu, une fusion des 4 CC (Coral, CCHCS, Val d'Arly et Beaufortin) a eu lieu en ce début d'année, suite à la Loi Notre, aboutissant à la création d'une Communauté d'Agglomération, environ 62 000 habitants. Pour ma part tout comme la majorité des communes, nous n'étions pas pour cette fusion globale, mais elle nous a été imposée par les services de l'Etat.

Beaucoup de travail nous attend, il y aura peut-être, sans doute, des difficultés à surmonter et à appréhender, mais notre conseil municipal et moi-même, nous engagerons face à ce défi, à construire ce projet de territoire en s'impliquant pleinement, en faisant des propositions constructives chaque fois que nécessaire et utile, avec un souci permanent d'esprit positif, participatif, et avec, je le souhaite et j'en suis convaincu, une volonté de solidarité entre toutes les communes. Alors souhaitons bon vent à cette nouvelle entité de 39 communes où tout est à construire, où des transferts de compétences auront lieu, je pense notamment à l'assainissement et à la loi GEMAPI au 1er janvier 2018.

Je veux souhaiter aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants installés sur notre commune et je les encourage à découvrir notre beau village et ses alentours. Nous n'oublions pas nos concitoyens qui ont traversé des moments douloureux, des situations difficiles, la maladie ou la perte d'un proche et nous pensons très fort à eux.

Toutefois, il convient de penser aussi à l'avenir, et nous souhaitons continuer à contribuer à vos aspirations pour lesquelles vous nous avez accordé votre confiance. Je rappelle également que l'année 2017 sera marquée par deux élections majeures (présidentielles et législatives) et comme je l'évoquais précédemment, il nous faut ne pas oublier ce qui doit continuer de nous fédérer, c'est-à-dire les valeurs de démocratie, de la république et de la laïcité.

Avant de conclure, permettez-moi de remercier l'ensemble du personnel communal, notre équipe du CCAS, et particulièrement tous les membres de notre équipe du conseil municipal (adjoints et conseillers sur lesquels je peux et vous pouvez compter), équipe avec laquelle ensemble nous travaillons avec sérieux et oserais-je dire sans se prendre trop au sérieux, avec disponibilité et engagement au service de notre village.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux, une bonne santé, du bonheur, réussite dans vos projets personnels et familiaux.



**PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Frais annonce légale révision du  
PLU : **250 € TTC**

**VOIRIE COMMUNALE**

Entretien voirie : **23 552 € TTC**

Parking Bornand (acquisition  
terrain + travaux) : **12 550 € TTC**

Parking Luy de Four (travaux) :  
**1 750 € TTC**

Remplacement réseau eaux  
pluviales : **17 800 € TTC**

**CIMETIÈRE**

Couvertines + restauration du  
mur : **16 167 € TTC** (Subvention  
Département : **2 380 €**)

**FORÊT COMMUNALE**

Travaux d'entretien réalisés par  
l'ONF : **36 099 € HT**

Travaux Piste Forestière  
**1 080 € HT**

**BÂTIMENTS COMMUNAUX ET  
DÉPENSES D'ORDRE GÉNÉRAL  
ÉCOLE :**

Travaux Classe Cycle 3 :

**12 000 € TTC** (Subvention  
Département : **2 988 €**).

Accessibilité : **1 072 € TTC**

Peinture placards couloir : **750 € TTC**

**CANTINE/GARDERIE  
SCOLAIRE :**

Insonorisation : **7 470 € TTC**

Achat réfrigérateur : **630 € TTC**

Renouvellement vaisselle : **50 € TTC**

**DÉPENSES LIÉES À LA  
SCOLARITÉ :**

4 ordinateurs : **2 090 € TTC**

Sorties scolaires : **4 800 € TTC**

Classe de découverte : **2 700 € TTC**

Projet d'École : **2 500 € TTC**

**AUTRES BÂTIMENTS ET  
APPARTEMENTS COMMUNAUX :**

**Église** : Remise en place éternites  
du toit + Diagnostic amiante/  
Plomb avant travaux + annonce  
légale appel d'offres travaux +  
acomptes honoraires architecte :  
**7 650 € TTC**

**Bibliothèque** : Installation de  
spots et étagères : **350 € TTC**,  
achat de livres **300 TTC**

**Chalet du Charvet** (Toiture) :  
**3 400 € TTC**

**Chalet de Chiseruz** :  
(Panneaux solaires + Electricité) :  
**1 180 € TTC**

**Notre Dame des Neiges** :  
réfection des portes d'entrée  
vétustes et hors d'usage et reprise  
électricité. Grâce à M. Jean-Claude  
BLANC (dons du bois), à M. Pierre  
RUFFIER (qui a confectionné les  
nouvelles portes) et à M. Romolo  
GHEZZI (qui a fait les grilles).  
Sincères remerciements à eux,  
permettant ainsi aux Cevinois, aux  
promeneurs et autres touristes  
de profiter de cet emplacement.  
Merci aussi à M. Bernard MILLIET  
pour l'intervention électrique.

**MATÉRIEL ET OUTILLAGE**

Découpeuse : **910 € TTC**

**Réseau eau**

Remplacement conduite eau  
potable : **29 500 HT**

Raccordement salle des fêtes :  
**7 150 HT**

Nettoyage réservoir : **990 HT**

Recherche de fuites : **375 HT**

**MICRO-CENTRALE**

Les travaux de l'installation de la  
micro-centrale de la Gruvaz sont  
achevés et la mise en service  
devrait s'effectuer début mars  
2017. (cf photo couverture)

**FINANCES**

À l'aube de cette nouvelle année  
2017, les finances de votre commune  
sont bonnes.

**Pour preuve la capacité de couverture  
est de 189 824 €.**

Depuis le début de notre mandat,  
nous avons eu comme volonté d'agir  
de manière réfléchie en essayant de  
conserver une marge de manœuvre  
financière ayant pour but de permettre  
une politique d'investissements dans  
les années à venir et de faire face à  
d'éventuelles dépenses imprévues.

Le conseil municipal souhaite  
également conserver les taux  
d'imposition à leur niveau actuel.  
Cevins a des taux d'imposition  
inférieurs aux communes de mêmes  
catégories.  
Il faut s'en féliciter.

Cette gestion rigoureuse et attentive  
porte ses fruits aujourd'hui et ce  
malgré un contexte économique  
compliqué : désengagement de  
l'Etat par la baisse des dotations aux  
collectivités depuis plusieurs années  
maintenant.

Nos budgets 2016, seront validés sans  
difficultés par le comptable public à la  
date prévue par la loi.

Nous travaillons activement aux  
budgets 2017 avec pour objectif  
d'intégrer dans nos finances le coût de  
la réfection de la façade de l'église et  
l'acquisition d'un nouveau tractopelle.

Notre ambition, exploiter au mieux les  
ressources financières de la commune  
sans superflu mais pour le bien de  
tous.

**La Commission Finances**

## CI-DESSOUS COURRIER D'INFORMATION À LA POPULATION

### Commune de Cevins Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Dans sa délibération en date du 12 février 2016, le conseil municipal de Cevins a décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

#### MOTIVATIONS DE LA MISE EN REVISION DU PLU ET OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA MUNICIPALITE

Les objectifs poursuivis par la procédure et fixés par la délibération du 12 février 2016, sont les suivants :

- maîtriser l'urbanisation afin de conserver le caractère rural de notre commune (hameaux compris), et préserver l'agriculture, les espaces naturels, les zones humides, la forêt, les ruisseaux
- ré-évaluer les objectifs de croissance démographique ayant présidé au PLU actuel
- recentrer l'urbanisation de nouvelles zones (AU) afin de garantir une urbanisation cohérente avec la taille de la commune
- préserver et améliorer la qualité du cadre de vie sur l'ensemble de la commune
- revoir certains aspects du règlement actuel qui ont posé des difficultés d'application

#### MODALITES DE CONCERTATION

Afin d'informer au mieux les habitants de Cevins de la démarche engagée, le conseil municipal a défini les modalités de concertation suivantes :

- Une information sera faite par voie d'affichage en Mairie au démarrage de la procédure.
- Une information sera faite dans la presse (rubrique locale) au démarrage de la procédure
- Un registre ou cahier sera mis à disposition en mairie, pour recueillir les observations, avis, idées des particuliers. Ce registre est ouvert depuis le 24 Octobre 2016.
- Trois réunions publiques de concertation seront organisées
- Une information régulière sera faite dans les publications municipales sur l'évolution du projet et de la procédure
- Mise en ligne d'informations sur le site internet de la commune ([www.cevins.fr](http://www.cevins.fr)).

Le bilan de la concertation sera tiré lors de l'arrêt du projet de PLU.

#### CALENDRIER PREVISIONNEL ET DEROULEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION

Le dossier de PLU, comprend :

- un rapport de présentation
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables – PADD
- des orientations d'aménagement et de programmation – OAP
- un règlement, accompagné de documents graphiques des annexes

Le rapport de présentation comporte un diagnostic de la commune (analyse de la démographie, de l'habitat, de l'économie, de l'activité agricole, du paysage, des milieux naturels, des réseaux, des risques naturels...), justifie les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et analyse la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est la traduction des objectifs politiques de développement et d'aménagement poursuivis par la municipalité.

Les orientations d'aménagement et de programmation portent sur des secteurs précis et comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

Le règlement et le zonage représentent la traduction réglementaire des objectifs poursuivis.

#### Calendrier prévisionnel

Mise en route		16 septembre 2016
Diagnostic	5 mois	16 février 2017
PADD	4 mois	16 juin 2017
Règlement	4 mois	16 octobre 2017
OAP	2 mois	16 décembre 2017
Arrêt	2 mois	16 février 2018

Avis des personnes publiques associées	3 mois
Enquête publique	1 mois + 1 mois
Approbation du PLU	1 à 2 mois

#### PRINCIPES D'ELABORATION DU PLU

Le PLU doit répondre à un certain nombre d'objectifs et principes, qui ont été renforcés par la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 ».

Il s'agit de :

- L'utilisation économe de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain
- La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville
- L'incitation à la densité, en restant compatible avec les caractéristiques communales
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre et développement des énergies renouvelables
- La gestion et diminution des déplacements
- La préservation, restauration ou création de continuités écologiques
- La meilleure prise en compte des risques naturels
- Le développement des communications numériques

Il est rappelé qu'un registre est mis à disposition du public afin que chacun puisse consigner ses observations, dans un objectif d'intérêt général.

A Cevins, le 24 Octobre 2016.

L'Adjoint au Maire,  
**Marie-Christine DORIDANT.**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Savoie  
Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE  
MAIRIE DE CEVINS  
04.79.38.20.28  
Fax 04.79.38.26.59

Loi du 05 Avril 1884 - (Article 56)  
2016/004  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CEVINS  
SEANCE DU 12 FÉVRIER 2016

L'An Deux Mil Seize, le Douze Février à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Nbre Conseillers : 14 Présents : 13 Volants : 13

Présents : Karim AMELLAL, Bernadette AMIEZ, Justine BAL, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Marie-Christine DORIDANT, Jean-Louis DUNAND-LAISIN, Gabriel MARQUES, Bernard MILLIET, Raymond MULLER, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET et Ginette RIGOTTI.

Excusés : Frédéric LE FUR.

Absents :

Madame Justine BAL a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : D.C.M 004/16 – PRESCRIVANT LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET FIXANT LES MODALITES DE LA CONCERTATION.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les principales justifications qui motivent la révision du Plan Local d'Urbanisme et précise les objectifs qui seront poursuivis. La commune de Cevins dispose d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé depuis le 17 février 2006, modifié le 27 juin 2011 et le 11 septembre 2015 (modification simplifiée) et est « soumise » à un périmètre de protection (500m), lié à monument (Église) classée au titre des monuments historiques.

Un bilan du PLU a été réalisé avec les services de l'État en date du 11 septembre 2015 qui conclut à la nécessité de réviser le PLU. Cette révision se justifie par l'obligation juridique de mettre le PLU en compatibilité avec les textes législatifs et les documents entrés en vigueur depuis l'approbation du PLU actuel, mais aussi par la volonté d'adapter le PLU aux enjeux communaux.

Les objectifs de la révision générale du PLU sont les suivants :

- maîtriser l'urbanisation afin de conserver le caractère rural de notre commune (hameaux compris), et préserver l'agriculture, les espaces naturels, les zones humides, la forêt, les ruisseaux
- ré évaluer les objectifs de croissance démographique ayant présidé au PLU actuel
- recentrer l'urbanisation de nouvelles zones (AU) afin de garantir une urbanisation cohérente avec la taille de la commune
- préserver et améliorer la qualité du cadre de vie sur l'ensemble de la commune
- revoir certains aspects du règlement actuel qui ont posé des difficultés d'application

→ Mise en compatibilité avec les textes et documents d'urbanisme :

- mise en conformité avec le SCOT Arlysère, adopté le 9 mai 2012
- mise en conformité avec la Loi Grenelle 2 de l'environnement du 10 juillet 2010
- mise en conformité avec la Loi ALUR « Accès au logement et à un Urbanisme Rénové » du 24 mars 2014
- intégration du PLH
- mise en conformité avec les dispositions du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), approuvé par le Préfet de Savoie le 04 janvier 2015

REÇU EN PREFECTURE  
le 18/02/2016  
Application online E-Infoltra.com  
979-21739651-20160212-0098942016-02

Cette mise en compatibilité concernera tant le règlement graphique que le règlement écrit du PLU

Après avoir entendu l'exposé du maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

1. de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme conformément aux articles L 153-32, L 153-33 et L 153-11 du code de l'urbanisme.
2. de choisir les modalités de concertation suivantes, conformément aux articles L 153.11 L 103-2du Code de l'Urbanisme, afin d'associer pendant la durée des études nécessaires, jusqu'à l'arrêt du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.
  - une information sera faite dans la presse (rubrique locale) au démarrage de la procédure,
  - un registre (ou cahier) sera mis à disposition en mairie, afin de recueillir les observations, avis, idées des particuliers,
  - 3 réunions publiques (à minima) seront organisées pour présenter les contraintes générales qui s'imposent à la commune, le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement écrit et graphique. Ces réunions publiques seront ouvertes à tous les habitants de la commune.
  - une information régulière sera faite dans les publications municipales sur l'évolution du projet et de la procédure,
  - et également sur le site internet de la commune
3. de s'engager à organiser un débat au sein du conseil municipal sur le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) au plus tard deux mois avant l'arrêt du PLU par le conseil municipal conformément aux articles L 153-12 et L 153-13 du code de l'urbanisme
4. de charger Monsieur le Maire de conduire la procédure (article R.151-3)
5. de demander l'association des services de l'État à l'élaboration du projet de PLU conformément à l'article L.132-10 du code de l'urbanisme
6. de demander à l'État conformément à l'article L 123-15 du code de l'urbanisme une compensation financière pour l'aider à faire face aux dépenses entraînées par les études
7. de choisir un cabinet d'étude pour mener les études nécessaires à la révision du PLU dans le respect du code de l'urbanisme

Conformément aux articles L 132-7 à L 132-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au Sous-Préfet d'Albertville,
- au Président du Conseil Régional
- au Président du Conseil Départemental de la Savoie
- au Président d'Arlysère
- au Président de la CORAL

REÇU EN PREFECTURE  
le 18/02/2016  
Application online E-Infoltra.com  
979-21739651-20160212-0098942016-02

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de l'arrêt du projet de P.L.U., les maires des communes limitrophes et les présidents des E.P.C.I. directement intéressés, peuvent, à leur demande, donner leur avis sur le projet conformément à l'article L 132-11 du Code de l'Urbanisme.

Par ailleurs, en application de l'article L 132-12 du Code de l'Urbanisme, le maire indique aux membres du conseil municipal qu'il peut recueillir l'avis de tout organisme ou association compétente en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'architecture et d'habitat et de déplacements ou les conseils du CAUE de Savoie.

Conformément aux articles R 153-20 et R 153-21 la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage en mairie durant un mois,
- d'une mention de cet affichage insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Le Maire,  
  
Philippe BRANCHE.



Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 18.02.2016

Publié ou notifié le : 22.02.2016



## Bilan d'activités 2016.

Chères Cevinoises, chers Cevinois.

Comme chaque année maintenant, nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour vous faire part du bilan de l'activité «Forêts + Montagnes» qui a cette fois débuté par la nomination début Février de Mr Georges TRAMIER (Agent Forestier ONF) en tant que responsable du triage de Cevins et de Saint Paul sur Isère.

Agé de 58 ans, Mr TRAMIER nous vient de Villard sur Doron - Beaufort où il a été en exercice depuis 1994 tout en acquérant une solide expérience des forêts de montagnes. Nous voulons ici et au nom de tous les habitants de la commune lui souhaiter la bienvenue et beaucoup de succès dans le cadre de sa nouvelle affectation.

## L'année 2016 a également donné lieu à un certain nombre de travaux, et de citer :

L'entretien de 26 kms de routes, de pistes, et de sentiers de montagnes pour un montant de 13154 € HT. À noter plus particulièrement la reprise du sentier en balcon reliant le Priolet à la cascade du Dard, qui a pu ainsi être rendu aux randonneurs et autres usagers de la montagne.

Entretien des limites et entretien parcellaire P8 + P9 pour un montant de **6 770 € HT**.



Dégagement et dépressage de semis sur ces mêmes parcelles P8 + P9 d'une superficie de 8 ha. La réalisation de ces travaux d'un montant total de **13 343 € HT** a toutefois été conditionnée par l'obtention d'une aide de 30% du Conseil Départemental.

Mise en place d'une conduite de vidange de la citerne à eau de Bénétant. Cette réalisation d'un montant de **830 € HT** a pu se faire courant Novembre 2016 grâce à la participation active de nombreux

bénévoles mais également du savoir-faire de nos Employés Communaux.

Réfection à neuf de la toiture du chalet du CHARVET pour un montant de **3 000 € HT**. Si le financement a été assuré par la commune, il convient ici de remercier l'équipe des Chasseurs (ACCA) et plus particulièrement : M. RIGOTTI, P. LESIEUR, JP. FALCOZ, M. BAL, G. BAL, G. DUNAND, JM. BAL, J. BAL, J. METRAL CHARVET, qui ont retroussé leurs manches pour mener à bien l'ensemble des travaux. Merci également à la Sté TRAVERSIER de St. Thomas pour le prêt du véhicule qui a permis d'acheminer l'ensemble du matériel sur place.

L'année 2016 a également donné lieu à quelques travaux d'aménagement et de réfection du Chalet d'alpages du «CHISERU» avec notamment montage et mise en place d'une nouvelle porte d'entrée en bois au niveau du local destiné au stockage du matériel, remise à neuf des étagères de la cuisine et installation d'un panneau solaire avec batterie permettant d'éclairer les 2 pièces de vie. Ici aussi merci aux bénévoles qui se sont investis et qui ont participé activement à la réussite de ce projet, notamment P. RUFFIER pour la réalisation de tous les travaux de boiserie et à la famille M. BAL pour le montage et l'installation du panneau solaire et du réseau d'éclairage (Michel, Steven et Johann).

À noter que nous avons fait appel aux 3 mulets de Hugo PAYEN de Pussy pour acheminer la totalité du matériel sur place au travers d'un périple d'une demi-journée d'ascension avec emprunt du chemin des ânes puis passage du col de la petite Colna situé à 2000 m d'altitude où nous avons réalisé un petit arrêt bien mérité (voir photo) avant d'engager la descente en direction du chalet du Chiseru.

Qui dit investissement dit bien entendu capacités de financement. Ainsi, la totalité de nos dépenses ont été couvertes par la vente de bois. En effet, et bien que le marché 2016 ait été morose dans les 2 SAVOIES (50% d'invendus), notre commune a pu trouver preneur pour les 2 coupes proposées à la vente, à savoir :

Parcelle P44 - piste du Charvet → 784 m3 de résineux – acquéreur Scierie de Savoie Lapiere et Martin pour un montant de **28 305 € TTC**.

Parcelle P47 – lieu-dit la Frachette / les Grandes ravines → 233 m3 de résineux - acquéreur SARL SG Bois (Dpt de l'Ain) pour un montant de **10 525 € TTC**.

Le 27 Août 2016 la commune avait également organisé une «corvée» d'entretien de notre patrimoine et de nos

sentiers de montagne. Ainsi, RDV fut donné dès 6h le matin devant l'église où nous nous sommes scindés en 2 groupes, l'un ayant pour mission de reprendre le sentier de la Roche partant du bas de la Gruvaz en direction de la piste du Charvet et l'autre de reprendre le sentier permettant de réaliser le tour du massif de ND des Neiges. Toujours dans le même contexte, on notera également le démontage dans le courant de l'été du cabanon métallique de chantier qui avait été monté il y a de nombreuses années maintenant à proximité du chalet du Plan du Jeu / Retord, et qui dépareillait dans ce cadre exceptionnel de nature. Merci à toutes les personnes qui de par leur engagement et leurs efforts ont contribué au succès de ces actions.

À signaler que le nouvel aménagement forestier définissant les principales orientations de gestion de notre patrimoine forestier pour les 20 prochaines années est en cours d'écriture à l'ONF. Ce projet doit nous être présenté pour approbation début 2017.



Par ailleurs, le 14 Décembre 2016, l'ONF, le Ministère de l'Agriculture et la Fédération des Communes Forestières ont signé la nouvelle charte nationale de la forêt communale qui reconnaît entre autres la spécificité des forêts de montagnes. Cette charte qui regroupe 38 articles a été réalisée dans le souci de bien dissocier les missions relevant de la compétence de l'ONF de celles relevant des Collectivités propriétaires.

Voilà donc pour l'essentiel des activités et nouveautés Forêts et Montagnes 2016. Il ne nous reste plus qu'à vous adresser au nom de tous les membres de la commission une bonne santé et une excellente année 2017 avec la réalisation de vos vœux les plus chers.

**Pour la commission Forêts et Montagnes**  
**B. AMIEZ, N. POINTET,**  
**JL. DUNAND-LAISIN, R. MULLER**

# COMMISSION VIE ASSOCIATIVE-ÉCOLE-CULTURE-JEUNESSE ET SPORT

## COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

En 2016, nous avons renouvelé la Cevinoise avec la présence des associations et bénévoles de notre commune le 02/10/2016.

Comme l'année dernière, il y a eu la visite de Notre-Dame de Neiges, des expositions sur l'histoire de notre village, des exposants, la vente de pains et de crêpes, ainsi qu'un parcours dans le vignoble avec la présence de l'association « Handicap Altitude » pour accompagner en goélette, les personnes à mobilité réduite.

La batterie fanfare Départementale a interprété plusieurs morceaux de musique tout au long de la journée.

Les repas, préparés par les bénévoles et l'amicale des anciens sapeurs-pompiers, ont rencontré un franc succès.



Au sein de notre équipe d'employés municipaux, cette année a été marquée par le départ de Mireille et l'arrivée de Madame Ingrid GEVAERT qui s'occupe et gère la salle des fêtes de notre village.

Nous remercions les bénévoles de la bibliothèque pour leur accueil et leur investissement ainsi que pour les activités proposées pour les enfants certains mercredis.

Concernant l'école, le SIBTAS continue ses interventions lors des TAP, les jeudis après-midi pour cette année 2016-2017, en collaboration avec les institutrices et l'ATSEM.

Enfin, le 7/12/2016, ont eu lieu les élections des membres du Conseil Municipal Jeunes (cf article CMJ)



**Nous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2016 à tous les Cevinois.**

## CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE - CCAS

En 2016 ont été organisés sur notre commune dans une ambiance conviviale, le repas des sages et la distribution des colis de Noël. Nous avons rendu visite à nos aînées qui se trouvent en maison de retraite avec un petit présent et où nous avons eu la joie de voir notre centenaire

Madame Jeanne BOUVIER née le 15/12/1912 (photos)

Les 2 personnes les plus anciennes résidant sur notre commune sont :

Léa HYBORD née le 24/11/1922

Fernand POINTET né le 15/09/1924

Les plus anciennes lors du repas : Ginette BAL et Jojo CURTILLAT

Merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent et bonne année à tous !!!

Les membres du CCAS sont :

Nicole DUNAND, Maryvonne GIGUET, Agnès NAULIN, Valérie POINTET, Renée RUFFIER (membres nommés)

Philippe BRANCHE, Bernadette AMIEZ, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET, Ginette RIGOTTI (Membres Elus)



## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES - CMJ

Cette année, nous avons eu plaisir de travailler avec les 6 membres du CMJ pour :

- constituer un jury pour le concours de déguisement lors de la soirée « Au bal masqué » organisée par l'APE le 13/02/2016,
- intervenir lors du repas des Sages le 28/02/2016 pour lire un poème et faire deviner la traduction de phrases en patois,
- organiser une boom au mois de juin 2016 animée par JMJ Animation,
- proposer un stand jeux et château gonflable lors de la Cevinoise,
- participer aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Mais le mandat des membres de ce premier CMJ de notre commune prenant fin, nous avons procédé aux élections des nouveaux membres le 7/12/2016, en lien avec les institutrices de l'école primaire.

Le CMJ est composé d'un maire, **Ana LION** élue lors de la première réunion le 13/12/2016 et de 5 adjoints :

**Léna MORENO - Lana STAUDT DO ROSARIO - Ilona ROZIER - Alhan SAILLY - Lenny SAILLY**

Les jeunes ont débuté leur mandat avec la confection et la distribution de ballotins auprès des villageois.

## AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

L'agence postale de CEVINS, vous remercie pour votre fidélité,

Une tablette tactile est mise à votre disposition pour vous permettre d'accéder aux services de la poste (ex. : s'informer sur un produit, consulter et gérer ses comptes, ouvrir une ligne mobile etc....) ou aux services publics (ex. : lire le dernier compte rendu du conseil municipal, s'informer sur les services publics, suivre ses démarches en lignes).

Corinne continuera à vous accueillir avec le sourire et sa bonne humeur du Lundi au vendredi de 9h à 12h pour réaliser vos

diverses opérations :

Retraits des courriers et colis avisés

Les affranchissements : tous types de courrier et de colis nationaux et internationaux

Financières : retraits et dépôts d'espèces à hauteur de 350€ par semaine

Ventes : divers tarifs de timbres, enveloppes, pré-timbrées, emballages colissimo, des recharges téléphoniques La Poste Mobile

Et encore d'autres services tels que la réexpédition du courrier ....

## BIBLIOTHÈQUE



Cette année la bibliothèque a fait peau neuve avec un nouvel espace réaménagé, plus convivial et lumineux pour mieux vous accueillir ainsi qu'un

nouveau programme informatique pour comptabiliser et gérer les prêts. Dans une nouvelle dynamique, nous avons diversifié les activités.

D'abord autour de l'opération **Premières Pages** nous avons reçu les bébés nés en 2015 lors d'une animation raconte-tapis organisée en partenariat avec Savoie-biblio pour leur donner le livre "Cui-cui" de Marine Rivoal offert par le Conseil Général, la Caf et la MSA. Cette animation sera reconduite en 2017. Puis en partenariat avec le **Sibtas**, nous avons participé à la semaine de la Solidarité.

Cette année encore, les élèves de l'école maternelle sont venus écouter l'équipe de bénévoles raconter de belles histoires. Les bibliogoûters ont encore eu beaucoup de succès.



Les élèves de Maternelles

Nous vous rappelons que **l'inscription et le prêt sont gratuits** et que vous pouvez réserver et/ou commander les livres qui vous intéressent. Maintenant vous avez aussi la possibilité de donner votre avis sur vos coups de coeur ou suggérer des achats de livres sur le blog de la bibliothèque [biblicevins.wordpress.com](http://biblicevins.wordpress.com) ou encore sur la page Facebook Cevins Biblio.

Nous attendons encore vos retours du sondage, n'hésitez pas à les déposer à l'agence postale communale ou en Mairie aux heures d'ouverture.

**Attention nouveaux horaires** Lundi 16h/18h et mercredi 15h/17h

Nous vous remercions pour votre fidélité et vos visites en espérant vous voir toujours plus nombreux.

Bonne et heureuse année 2017

Anaïs, Christelle, Clarisse, Simone & Sylvie



Animation Premières Pages



# Le tri des déchets : pour que les déchets ne soient plus des déchets !

**Le tri : première étape de la valorisation des déchets**  
**Pour valoriser les déchets, le tri à la source par les usagers est essentiel.**

## Comment sont valorisés les déchets ?

Tout dépend du type de déchets et de leur matière. Les déchets des bacs jaunes (Papiers et emballages recyclables) et des conteneurs verts (Bouteilles et bocaux en verre) bénéficient d'une valorisation matière, c'est-à-dire qu'ils sont recyclés. C'est le type de valorisation la plus intéressante puisque la matière reste matière, ce qui évite d'aller puiser dans les ressources naturelles. Ce type de valorisation dépend directement de votre geste de tri, puis de la séparation fine effectuée au centre de tri, puisque chaque matière doit être séparée des autres pour être valorisée.

Les déchets des déchèteries sont quant à eux valorisés de plus en plus efficacement, suivant l'évolution des techniques. Les différents types de déchets peuvent bénéficier soit de valorisation matière, soit de valorisation énergétique.

Les ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire les déchets qui restent après le tri, ne sont jamais retriées. Cela veut dire qu'une bouteille en verre, ou une boîte de conserve, jetée aux ordures ménagères est perdue, elle ne pourra pas être recyclée. En effet, les ordures ménagères sont acheminées à l'UVETD de Chambéry pour y être incinérées. Ce mode d'élimination permet néanmoins, la production d'énergie (chaleur et électricité), avec les déchets ayant un pouvoir calorifique.

## À la base du recyclage, c'est vous !

Les consignes de tri sont indiquées sur les bacs et les conteneurs, mais en cas de doute, n'hésitez pas à contacter les animateurs du tri de la Co.RAL au 04 79 10 03 68 (le matin).

Depuis 2015, le tri est plus simple : les papiers et cartonnages vont dans le bac ou conteneur jaune, avec les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les conserves et autres emballages métalliques. Le tri du verre ne change pas : les bouteilles et flacons en verre sont à déposer dans les gros conteneurs prévus à cet effet.

## Quelles perspectives pour les consignes de tri ?

Pour l'instant, seuls les plastiques en forme de bouteille et de flacon sont à mettre dans le jaune... Mais cela va évoluer et d'ici 5 ans, tous les emballages plastiques alimentaires seront acceptés.



## Comment fonctionne le service de gestion des déchets ?

À ce jour, la collecte des bacs de tri et d'ordures ménagères est effectuée en régie par des agents de la Co.RAL. Par contre, les conteneurs de tri, aussi appelés « points d'apport volontaire », tout comme les déchets déposés dans les 3 déchèteries, sont collectés par des prestataires pour le compte de la Co.RAL.

Tous les déchets collectés sont envoyés, selon leur type, dans des centres de traitement spécifiques pour les valoriser.

La collecte et le traitement de tous les flux de déchets ménagers collectés sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La TEOM est calculée à partir de la valeur locative des habitations : un taux appliqué sur cette base donne le montant de la taxe. Déterminé par la Co.RAL en accord avec chaque commune, ce taux reste inchangé depuis 2010. Donc, depuis 2010, toute augmentation du montant de la TEOM est due uniquement à l'augmentation de la valeur locative de l'habitation concernée. C'est la loi qui détermine le mode de calcul de la valeur locative, l'Etat réévalue chaque année sa valeur.

Seule une partie du service (17%) est financée par la revente de matériaux tels que la ferraille ou le carton, et par les soutiens des éco-organismes tels qu'Eco-emballages.

**ENCOMBRANTS, GROS CARTONS, DECHETS TOXIQUES OU DANGEREUX\***  
Les usagers de l'ensemble des communes de la Co.RAL peuvent se rendre dans les 3 déchèteries du territoire :

Déchèterie de Gilly-sur-Isère (ZI de Terre-Neuve)	Déchèterie d'Ugine (ZI des Bavelins)	Déchèterie de La Bâthie (Langon)
---	--------------------------------------	----------------------------------

\*sauf amiante, traverses de chemin fer... (voir guide du déchet)

## L'évolution de la collecte des déchets

Depuis 2010, la Co.RAL optimise sa gestion des déchets. L'optimisation se concrétise par des aménagements ciblés (suppression d'un point dangereux pour la collecte...) et des projets à l'échelle des communes entières comme la simplification des consignes de tri en 2015. Dans la continuité de ces projets, les collectes des bacs jaunes des communes de Gilly-sur-Isère, La Bâthie, Mercury, Grignon et Monthion sont réorganisées et de nouveau effectuées une fois tous les 15 jours à partir de novembre 2016.

## Une question ?

04 79 10 03 68, animateursdutri@coral.fr ou www.coral.fr  
Consultez le Guide du Déchet de la Co.RAL et le Guide des déchèteries sur www.coral.fr

# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## LE SYNDICAT DES VERNAYS

### HISTORIQUE

Créé en avril 1997, le Syndicat Intercommunal des Vernays (SI des Vernays) regroupe les Communes de Cevins, Rognaix et Saint Paul-sur-Isère. Il assure la gestion, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement du réseau d'assainissement collectif des trois communes ainsi que des collecteurs Rognaix/Saint Paul-sur-Isère et Cevins/Saint Paul-sur-Isère.

En termes d'équipements, sur le territoire de la Commune de Saint Paul-sur-Isère, il dispose d'une station d'épuration ainsi que de trois débitmètres installés en dehors du périmètre de la station d'épuration, y compris son poste de relèvement et sa conduite de refoulement. Sur le territoire de la Commune de Rognaix, il dispose d'une micro-station d'épuration.

Ce Syndicat s'est substitué aux communes pour l'ensemble de leurs droits, devoirs et obligations en matière de service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées domestiques et assimilées.

Le Syndicat est administré par un Conseil Syndical qui compte 14 élus : 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (sauf Cevins qui a désigné un seul suppléant) désignés par les Conseils Municipaux de chaque Commune adhérente. Depuis le renouvellement municipal de mars 2014, le Président du Syndicat est Patrick MICHAULT (Maire de Saint Paul sur Isère), Sébastien PIVIER (Cevins) en est le 1er Vice-Président et Patrice BURDET (Rognaix) le 2ème Vice-Président.

Les autres délégués titulaires sont Sébastien BLANC (Saint Paul-sur-Isère), Gérard CARREAU (Saint Paul-sur-Isère), Philippe BRANCHE (Cevins), Raymond MULLER (Cevins), Florian CHAMIOT-CLERC (Rognaix) et Eric DUQUESNOY (Rognaix). Les délégués suppléants sont Marc ASSET (Saint Paul-sur-Isère), Véronique AVRILLIER (Saint Paul-sur-Isère), Marie-Christine DORIDANT (Cevins), Maud BIDEZ (Rognaix) et Jacquy THEILLOL (Rognaix).

### ORGANISATION

Au-delà du Conseil Syndical et des élus délégués qui assurent une partie de la mission de fonctionnement du Syndicat, le SI des Vernays est accompagné par la Communauté de Communes de la Région d'Albertville (Co.RAL) pour sa gestion globale, le suivi administratif, financier et technique ainsi que la facturation.

L'entretien des 2 stations d'épuration, des postes de relevage et de refoulement des réseaux font l'objet d'une convention de mutualisation avec le Syndicat Intercommunal d'assainissement de la région d'Albertville (SIARA) pour le suivi technique des réseaux, la conduite, l'entretien et la maintenance des stations d'épuration et de postes de relevage et de refoulement. Ainsi, c'est désormais la SAUR qui assure dans le cadre d'un contrat de prestation de services le suivi de la STEP et les agents du SIARA sont amenés à intervenir pour le suivi des réseaux.

### RESSOURCES

Les ressources du Syndicat proviennent essentiellement de la redevance d'assainissement perçue auprès des ménages raccordés au réseau de collecte. Cette taxe comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement (17 €/abonnement/an) et une partie variable qui correspond à la consommation d'eau de chaque abonné pour l'année civile écoulée multiplié par le prix au m<sup>3</sup> (1,20 € HT en 2016). Cette redevance est votée annuellement par le Conseil Syndical. A cette redevance s'ajoute une redevance de l'Agence de l'Eau qui est de 0,155 €/m<sup>3</sup>. La PFAC (Participation Financière pour l'Assainissement Collectif) qui s'est substituée à la PRE (Participation de Raccordement à l'Egout) vient aussi compléter le dispositif des recettes du Syndicat. Cette participation est perçue lors du raccordement au réseau d'un nouvel abonné dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une construction existante qui n'était pas raccordée. Le montant de cette participation est voté par le Conseil Syndical chaque année et est actuellement de 2 200 € par logement raccordé.

Les travaux d'investissement peuvent aussi faire l'objet de subventions délivrées par l'Agence de l'Eau et le Département. Si les taux de subvention pour l'assainissement ont pu atteindre 60 % par le passé, ils ont depuis fortement été réduits, le taux maximal auquel peut prétendre le Syndicat actuellement est de l'ordre de 28 %.



# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE SYNDICAT DES VERNAYS

## Les principaux projets portés par le Syndicat en 2016

Dans la suite de la révision du Schéma Directeur d'Assainissement des 3 communes réalisée fin 2014, le Syndicat s'est engagé dans la réalisation d'opérations prioritaires pour améliorer le réseau et prendre en compte la vétusté de la station de Saint Paul sur Isère.

### Le raccordement du réseau d'assainissement du Syndicat des Vernays à la STEP de La Bâthie

Compte-tenu de la vétusté et de la non-conformité de la station d'épuration de Saint Paul sur Isère, qui nécessite de prévoir l'abandon de cet équipement dans les prochaines années, le Schéma Directeur d'Assainissement, approuvé par le Conseil Syndical, a inscrit parmi ses priorités le raccordement du réseau à la station d'épuration de La Bâthie.

Cette station d'épuration dite « des Vernays » appartient à La Commune de la Bâthie. Elle a été mise en œuvre en 2007 et a une capacité de 8000 EH. Aujourd'hui, seule la moitié de cette capacité est utilisée.

Par ailleurs, la Commune de La Bâthie travaille depuis plusieurs années sur le dossier de raccordement du secteur Arbine/Langon, actuellement assaini via la station d'épuration d'Arbine, station elle aussi trop vétuste qui doit être raccordée dans les meilleurs délais à la station principale des Vernays.

Enfin, la Commune d'Esserts-Blay a réalisé son schéma directeur d'assainissement qui fait ressortir le scénario possible d'un raccordement des réseaux d'assainissement collectif de cette commune à celui de La Bâthie.

De plus, la gestion intercommunale à moyen terme de l'ensemble des réseaux et équipement d'assainissement collectif des 3 collectivités s'avère incontournable afin de mutualiser les services, d'optimiser les moyens et d'assurer une cohérence tarifaire pour l'ensemble du territoire concerné.

Dans l'immédiat, pour pouvoir engager les études sans tarder, faciliter le suivi et le montage administratif de l'opération « Raccordement à la STEP des Vernays de La Bâthie du secteur Arbine/Langon (La Bâthie), du réseau du SI des Vernays (Cevins – Saint Paul sur Isère - Rognaix) et du réseau de la Commune d'Esserts Blay », il a été confié à la Commune de La Bâthie la Maîtrise d'ouvrage unique de l'opération de raccordement à la STEP de La Bâthie.

Un comité de pilotage comptant 3 élus pour le SI des Vernays (Philippe Branche, Patrice Burdet et Patrick Michault), 2 élus pour Esserts-Blay et 2 élus pour La Bâthie suit cette opération. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au Cabinet Montmasson (Annecy le Vieux).

L'avant-projet définitif est en cours de validation ainsi que son montage financier, sachant que l'estimation actuelle des travaux est de plus de 3 500 000 € dont 570 000 € pour le raccordement du réseau du SI des Vernays en amont de la STEP d'Arbine.

### Le raccordement au réseau d'assainissement collectif des secteurs de la rue de l'Eglise et de La Montaz (Cevins)

Le Schéma Directeur d'Assainissement inscrit également parmi ses priorités le raccordement au réseau d'assainissement collectif des secteurs de la rue de l'Eglise et de La Montaz sur la Commune de Cevins. En effet, dans ces deux secteurs, les effluents sont collectés dans un réseau unitaire : rue de l'église, le réseau unitaire trouve son exutoire au canal des Moulins ; à la Montaz, le réseau unitaire trouve son exutoire au ruisseau de la Ville. Il est donc primordial de pouvoir raccorder ces deux secteurs au réseau. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à la société VIAL (73 200 Albertville).

Le marché des travaux de raccordement au réseau d'assainissement de ces deux secteurs sur la Commune de Cevins a été effectué par l'entreprise TP MANNO (Saint Jean de Maurienne) pour un montant de 82 618.12 € HT.

Les travaux sont quasiment finalisés, seuls quelques travaux d'enrobés sont encore à finaliser.

### Les travaux d'extension du réseau d'assainissement de La Ville et de la Poudrière (Rognaix)

Pendant l'été 2016, sur la Commune de Rognaix, l'entreprise TP Manno a procédé à l'extension du réseau d'assainissement dans les secteurs de la Ville (2 451,88 € HT) et de La Poudrière (11 085,25 € HT). Ces travaux ont été conduits concomitamment aux travaux menés par la Commune sur ses propres réseaux.

## Transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération Arlysère à l'horizon 1er janvier 2018

La Nouvelle Organisation du Territoire (Loi NOTRe du 7 août 2015) qui s'impose aux collectivités prévoit la fusion des 4 Communautés de Communes : la Co.RAL (Communauté de Communes de la Région d'Albertville), la CCHCS (Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie), la CCB (Communauté de Communes du Beaufortain) et Com'Arly (Communautés de Communes du Val d'Arly) en une seule Communauté d'Agglomération dénommée « Arlysère » à compter du 1er janvier 2017.

La nouvelle Communauté d'Agglomération Arlysère regroupera 39 communes parmi lesquelles les 3 communes du SI des Vernays. Elle comptera 61 445 habitants.

Parmi les compétences qui s'imposent à la Communauté d'Agglomération figure la compétence Assainissement qui

regroupe désormais obligatoirement l'assainissement collectif et non collectif.

De ce fait l'année 2017 sera une année transitoire avant la dissolution du Syndicat et le transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération. Les élus du territoire du SI des Vernays resteront vigilants à ce que le transfert s'opère dans les conditions les plus favorables à nos communes s'appuyant sur la mutualisation qui s'est construite ces dernières années avec les services de la Communautés de Communes et ceux du Syndicat d'Assainissement de la Région d'Albertville.

**Administratif :** vous rencontrez un problème sur votre facture, vous avez une question d'ordre administratif, vous pouvez contacter le Pôle administratif à la Co.RAL :

Tél : 04 79 10 48 48

Fax : 04 79 10 01 81

Email : s.i.vernays@wanadoo.fr

**Technique :** Vous rencontrez un problème technique d'égout bouché en dehors de la partie privée c'est-à-dire après votre raccordement au réseau. Vous pouvez contacter le délégué du SI des Vernays de votre Commune.

**Rappelons par ailleurs que l'Assainissement individuel quant à lui est géré par la Co.RAL**

## CLUB DES AINES DU NANT BAYET



Votre Club des Aînés du Nant Bayet se porte comme un charme, ce qui est une jolie formule pour présenter une année entière d'activités diverses et variées. Nous terminons notre huitième année de fonctionnement et recherchons toujours les formules nouvelles qui pourraient être mises en place et rendre notre Club encore plus attractif.

Amis de Cevins qui hésitez à venir nous rejoindre, franchissez le pas et venez un vendredi à partir de 14 heures 30, le Club sera dans la salle polyvalente de Rognaix, aux mois de janvier, mars, mai, septembre et novembre, le Club des Aînés sera à Saint Paul aux mois de février, avril, juin, octobre et décembre et pour tous les repas et fêtes, nous serons dans la salle polyvalente de Cevins. Vous pouvez aussi venir à notre Assemblée Générale à Rognaix le vendredi 06 janvier 2016 et devenir membre, nous vous attendons.

Les nouvelles et photos sont aussi sur le site municipal de Saint Paul "[www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr](http://www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr)" dans la rubrique "Associations". Tous les vendredis à partir de 14 heures 30, venez jouer à la Belote ou à la Coinche ou à tous les autres jeux de lettres ou de chiffres qui vous plaira, un goûter vous sera offert.

En 2016, nous avons commencé comme toujours par l'Assemblée Générale le 8 janvier suivi de la Galette des Rois. Nos deux Tournois de Belote se sont déroulés l'un le 12 février et l'autre le 2 décembre.

L'un a été suivi d'un buffet froid et l'autre d'une "Soupe Bucheronne". Nous pensons aussi à l'intergénérationnel avec des rencontres avec les enfants de nos communes, ainsi l'échange avec les enfants de Rognaix a eu lieu le 7 mars dernier. Notre Club Nature les a accueilli et certains sont allés jouer avec les participants du jour. Le 15 mars, nous avons eu le "fameux" repas de Carnaval à Cevins où les déguisements sont d'année en année de plus en plus surprenants. Le 15 avril, nous avons présenté un montage photos sur toutes les "activités 2015" et sur "les Sorties du Club Forme" suivi d'un vin chaud. Puis est venu le temps des Boules. Venez jouer, rejoignez le Club Boules tous les mardis à 14 heures sur le beau terrain de Saint Paul. Il y a eu deux Tournois les 17 avril et 14 septembre 2016, le responsable est Raymond Caldérini de St. Paul. Ces Tournois sont suivis de la remise des prix et d'une grillade où se partageant joie et sourires.

Pour changer, ceux qui voulaient ont pu admirer le spectacle "Holidays on ice" à Chambéry le 18 avril. Le Club se regroupe avec les Clubs d'Essert-Blay et de Tours pour mettre au point deux voyages, l'un d'une journée au printemps. Il s'est déroulé 10 juin dans la Loire, avec Croisière sur la Loire, repas au restaurant et visite de la manufacture d'armes et musée dans les anciens locaux de "Manufrance", exposition très intéressante. Notre deuxième voyage de deux jours, celui-là était dans un Centre de Vacances Cap France à Prénovel dans le Jura avec de nombreuses visites dont la fabrique de pipes de Saint Claude, le tournage sur ivoire ou corne, une soirée festive, la visite d'une fruitière de Comté et celle du musée du jouet à Moirans en Montagne.

La saison dite de printemps s'est achevée par une super grillade à Saint Paul et quelques-uns ont vécu l'été avec leurs petits-enfants, le Club est fermé juillet et août.

Pour l'automne, il nous reste le "repas dit d'automne qui s'est déroulé dans la salle de Cevins, la soirée diapos sur le voyage dans le Jura et surtout notre repas de Noël offert à tous les membres qui aura lieu le 16 décembre toujours à Cevins.

Le Club Nature peut vous accueillir pour admirer les fleurs ou les champignons et le Club marche vous propose une sortie tous les lundis sauf en hiver dans la mesure des places disponibles.



Notre mission est de rompre l'isolement, de créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié dans le respect des convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun.

Dans ce but, nous vous invitons très nombreux à l'Assemblée Générale du 6 janvier le Club par la voix de son Président vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Merci également à ceux qui travaillent, font des gâteaux et à tous ceux qui aident notre Club à vivre et à se développer. Merci à la Mairie de Cevins, qui nous prête la salle et à son Maire toujours coopératif, merci à tous de transmettre ce message autour de vous.

Clovis Avrit : 06 88 80 34 77

# LES SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENTEISE

## Le mot du Chef de Centre de Basse Tarentaise

À l'issue de cette année 2016, je m'associe à l'ensemble des sapeurs-pompiers de Basse Tarentaise pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le centre de Basse Tarentaise couvre les communes de Rognaix, Saint Paul sur Isère, Esserts-Blay, Tours en Savoie, La Bâthie, Cevins et est basé à La Bâthie, rue Saint Vincent de Paul.

Le CIS compte 25 pompiers volontaires et une section de 48 jeunes sapeurs-pompiers du collège de Saint Paul qui est rattaché au Centre.

L'activité opérationnelle sur le secteur pour 2016 est de 218 interventions, essentiellement du secours à personne effectué par le Centre de Secours Principal d'Albertville. Les autres interventions, feux, opérations diverses et renforts effectués par le Centre de Basse Tarentaise.

Les interventions marquantes ont été un feu d'habitation à Cevins, renfort sur le feu du magasin « Feu Vert » à Albertville, les inondations à Val d'Isère et le feu du Centre de vacances à Arêches Beaufort.

Certains pompiers de Basse Tarentaise prennent des gardes dans

d'autres centres plus importants comme Abertville, Moutiers, Beaufort ou le Centre de secours montagne Les Saisies comme saisonniers.

Le Centre est armé de 3 véhicules :

CCR (camion-citerne rural)

VTU (véhicule toute utilité)

DAL (dévidoir automobile léger). Véhicule armé avec 1000 mètres linéaires de tuyaux de 110, une moto pompe grande puissance. Il a pour vocation d'intervenir sur le département pour des feux importants ou spécifiques (exemple : feu de transformateur à Albertville au mois de septembre)

L'effectif est stable, mais des départs en retraite et mutations courant 2017 feront baisser cet effectif.

Alors quel que soit votre activité, ou du temps libre dont vous disposez, que vous avez entre 17 et 55 ans, femme ou homme, vous êtes susceptibles de pouvoir nous rejoindre.

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer au Centre, sur notre site [www.spbt.fr](http://www.spbt.fr), ou au secrétariat du Centre de Secours d'Albertville.**

## AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE CEVINS ET ROGNAIX

Monsieur, Madame,

Comme chaque année, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers réunit une vingtaine de personnes (anciens, veuves) sur les deux communes. Celle-ci survie grâce aux membres de l'amicale qui s'investissent lors des manifestations.

Les différentes activités de l'année 2016 sont :

Janvier : Tirage des rois

Septembre : Journée détente entre Amicalistes

Octobre : Cevinoise (Diots, Polenta)



L'Amicale tient à remercier la commune pour le prêt du local du CIS.

Tous se joignent à moi, en vous présentant nos Meilleurs Vœux pour l'année 2017.

**Le président de  
l'Amicale  
Sébastien PIVIER**

## ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS (A.R.A.C.)

En ce début d'année, nous avons la tristesse de déplorer le décès de notre fidèle camarade Auguste DEPIERRE à l'âge de 91 ans, ancien combattant 1939-1945. Nous renouvelons toute notre amitié à sa famille.

Malheureusement, chaque année, nous sommes amenés à nous répéter pour déplorer le voile sombre qui s'abat sur la France et Henri BARBUSSE, auteur du livre "le feu", appelait de faire "la guerre à la guerre". Hélas, 100 ans après, la guerre est partout dans le monde.

Par rapport à l'entre-deux guerres, il y a des similitudes évidentes concernant le chômage, le rejet de l'émigré, et en plus la réalité du terrorisme.

Les anciens combattants que nous sommes inquiets et invitent à se rappeler du passé afin de ne pas le revivre.

Avec nos meilleurs vœux pour 2017

**La section ARAC de CEVINS**

## L'ECHO DE SÉCHERON

L'année 2016 qui vient de se terminer, aura marqué l'investissement de chaque musicien, pour le maintien de l'association. Un grand merci à eux.

Car en effet, l'effectif est, à ce jour, de 14 musiciens. Il ne cesse de diminuer au fil des ans. Malheureusement, il faut savoir que ce phénomène n'est pas isolé, il touche l'ensemble des batteries fanfares du département et de la région.

Malgré tout, l'effectif en place continue de répondre présent à chaque demande : cérémonies 8 Mai, 11 Novembre, Guerre d'Algérie ou souvenirs de victime...

Comment ne pas finir ce message par les traditionnels remerciements: tout d'abord, à la population Cevinoise qui ne cesse de nous soutenir, et qui nous accueille toujours chaleureusement.

Nous présentons nos meilleurs vœux à toute la population Cevinoise.

**L'Echo de Sécheron**

## LES TRICOTEUSES

Tricote

Maille à l'envers, maille à l'endroit, maison petite et cœur étroit.  
Mets tes vieux chagrins en pelote et bien recluses en tes hivers,  
Maille à l'endroit, maille à l'envers, tricote du passé, tricote.  
Maille à l'envers, maille à l'endroit, la laine file sur ton doigt.  
Elle est noueuse, pâle et rêche, la laine des jours tant soufferts !  
Elle est noueuse, pâle et rêche....Va, va, tricote et te dépêche.  
Maille à l'endroit, maille à l'envers, avant que ton vieux cœur ne sèche.  
Maille à l'envers, maille à l'endroit que je suis seule sous mon toit !  
Seule allons donc ! La peine même c'est un peu la compagne en deuil  
Qui vient, qui s'accorde au fauteuil et qui parle de ce qu'on aime.  
Maille à l'envers, maille à l'endroit, on n'est jamais si seul qu'on croit.  
Le feu pauvre a noirci la hotte, pauvres aussi les cœurs amers !  
Maille à l'envers, maille à l'endroit, tricote du passé, tricote....  
Mais n'épuise pas la pelote, s'il te restait d'autres hivers.

Paul BAUDENON.

Nous continuons, nous continuons nos petits pas vers les autres.  
Nous espérons votre visite, venez goûter avec nous. Ce serait un très grand plaisir.  
Nous vous souhaitons une heureuse année.

Le groupe des tricoteuses

## L'ACCA LA SAINT HUBERT DE CEVINS

L'ACCA La Saint Hubert de Cevins vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.  
L'association compte 74 adhérents.

La saison de chasse 2016/2017 ne comptera pas parmi les meilleures avec quasiment la disparition du sanglier au détriment du cerf.



En mars, nous avons effectué le traditionnel comptage cerf et c'est en moyenne 80 cerfs qui ont été comptés sur un circuit démarquant de

notre plaine jusqu'au Villard.

Le chamois est également en hausse sur notre commune. Fin aout les chiffres du comptage sont à l'appui avec pas moins de 413 chamois.

Cette année, nous avons continué l'entretien des chemins de notre commune, nous avons également entretenu des prés et refait le toit du chalet du Charvet.

La réfection de notre patrimoine sera toujours une priorité au sein de notre ACCA.



Aux amis chasseurs et à tous les habitants de Cevins, nous souhaitons une excellente année 2017.

Le président  
Patrick LESUEUR

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CEVINS

ASSOCIATIONS



Comme chaque année l'association des parents d'élèves de Cevins a pour objectif d'obtenir des fonds qui subventionnent une partie des activités scolaires proposées par l'équipe enseignante. Pour l'année à venir l'association soutiendra le projet d'école autour de la musique, des sorties sportives (ski et piscine) ou culturelles.

Pour réaliser un maximum de ces projets l'A.P.E. organise des manifestations ouvertes à tous :



- La vente de pain au four à bois du Bornand

- La marche aux lampions le 17 décembre 2016 avec le Père Noël et en partenariat

avec l'amicale des anciens sapeurs-pompiers. À cette occasion, un vin chaud a été servi ainsi que des gâteaux confectionnés par les parents.

- Le repas costumé qui se déroulera le 18 février 2017  
Cette liste n'est pas exhaustive, vous retrouverez toutes nos manifestations sur les panneaux d'affichages du village et sur Facebook à l'adresse [www.facebook.com/apecevins](http://www.facebook.com/apecevins)  
N'hésitez à les consulter et surtout venez nombreux !

L'association tient à remercier la Mairie de Cevins pour la subvention qu'elle lui a accordée cette année.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et votre participation car ils nous encouragent dans nos actions qui sont toutes réalisées dans l'intérêt des enfants.

L'association vous souhaite une bonne année 2017 !

## GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE CEVINS

Le G.V.F. est heureux de s'adresser à vous en ce début d'année. Ainsi, nous maintenons le lien et pouvons vous tenir informés de la vie du vignoble.

Les activités de l'année 2016 se sont déroulées en poursuivant toujours le même objectif : l'entretien et l'embellissement du site qui attire de plus en plus de cevinos et aussi de gens de passage.

Avec les bénévoles, que nous remercions chaleureusement, nous avons effectué deux corvées, l'une en Avril, l'autre en Septembre. Nous avons démolé un vieux sarto construit en parpaings assez disgracieux, nettoyé des sentiers et redressé une partie de la clôture. Nous avons aussi entrepris le nettoyage des abords du château du Chagny. Cet édifice, presque en ruines, fait cependant partie du patrimoine de la Commune et nous devons le conserver dans le meilleur état possible.

Le bois coupé sur le site du château a fait l'objet d'un appel d'offres. Le produit de la vente a été attribué à la Coopérative de l'école de Cevins.

Nous avons aussi passé un accord de partenariat sur 3 ans, avec le Lycée Agricole Reinach de La Motte Servolex. Des jeunes en réinsertion viennent effectuer divers travaux : défrichage, reconstruction de murs, nettoyage de sartos, etc... Ainsi, en février, 26 jeunes ont passé une semaine sur le coteau et ont ainsi contribué à l'amélioration du site. Le financement de l'opération est assuré pour un tiers par le Groupement. Les deux tiers restants sont pris en charge par le vigneron.

Nos projets pour 2017 : Poursuivre les travaux d'entretien et de défrichage, si possible restaurer un sarto, mettre en valeur le site du château. Nous sommes aussi ouverts aux suggestions dont vous pouvez nous faire part. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des gérants.

Merci aux bénévoles fidèles qui participent aux corvées, merci aux employés communaux qui font un travail remarquable à chaque intervention, Merci enfin à la Municipalité qui nous soutient dans nos projets.

Les gérants du G.F.V. sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2017

# ÉCOLE DE CEVINS



CP



CE1



CE2

## L'école vue par les grandes sections de maternelle :

Cette année, on est 29 élèves dans la classe maternelle : 11 grandes sections, 11 moyennes sections et 7 petites sections.

Louis : « J'aime bien trier le métal quand on a travaillé sur les différentes matières. »

Robin et Brewann : « J'aime tout. »

Lilou : « J'aime bien la classe. »

Tino et Kenzo : « J'aime bien quand on travaille l'alphabet. »

Helena : « J'aime bien quand on prépare les boules pour le calendrier de Noël. »

Morgan : « J'aime bien jouer avec les copains. »

Gwenaëlle et Léana : « J'aime bien dessiner. »

Pendant la récré, on a des vélos et une caisse de jeux avec des ballons, des cordes à sauter, des frisbees...

## Nous sommes les CP /CE1 de l'école.

Chères Cevinoises, chers Cevinois

Cette année, les CE2 viennent travailler avec nous l'après-midi.

Avec eux, nous avons participé au « courseton » à Albertville (c'est une course d'endurance), nous avons vu « Graine de champion » au cinéma, et nous avons élu le nouveau Conseil Municipal Jeunes de Cevins.

En classe, nous avons fait des progrès en lecture et nous avons déjà appris beaucoup de choses.

Nous adorons tous l'école (sauf un ou deux ...) avec les travaux manuels, les sorties mais aussi les mathématiques, le français, les questions sur le monde qui nous entoure, la musique, le sport ... et les récréations avec les copains.

En janvier, nous irons faire du ski de fond à Nâves et en fin d'année, nous irons à la piscine.

L'année dernière, des professeurs de dessin nous ont appris quelques techniques et cette année nous travaillerons le chant. L'école, c'est génial !!

**Nous vous souhaitons une très bonne année 2017**

## Les élèves de la classe de CE2 CM1 CM2:

L'année dernière

Alhan a bien aimé quand on a fait la classe de découverte. On est allé en Ardèche. On a appris des choses sur la Préhistoire. On a visité des grottes, fait de la poterie...

Léna et Lana aiment bien aller skier. En ski de piste, nous allons à Courchevel. Nous devons apporter notre matériel. On ira en Janvier.

En ski de fond, c'est à Nâves. Nous faisons des exercices avec Florence, la maîtresse.

Alexandre a aimé aller à la foire aux sciences. Nous avons fait plusieurs expériences, fabriqué des avions en papier. Notre classe a présenté les graines qui germaient (dans le placard, le frigo, ou encore sur le radiateur). On a aussi présenté une histoire, que nous avons inventée.

Léna aimait correspondre avec les élèves de Paris. On s'est envoyé des lettres.

Cléa a bien aimé le Grand Bivouac. On avait une carte. Il y avait des arbres à retrouver. On apprenait des choses sur les peuples du monde.

Rania a aimé le film « Belle et Sébastien 2 ». On y va tous les ans. C'est à Albertville.

Mathéo aime apprendre à sauver des personnes. On connaît « la position latérale de sécurité ». C'est du secourisme. On l'a fait aux TAP, et en classe. On a même rencontré les sapeurs-pompiers.

## Tous les ans

Mathéo aime les matières travaillées en classe. En histoire, on parle de la préhistoire. En anglais, on apprend la langue. En mathématiques, on fait des calculs, des problèmes. En français, on essaie de mieux écrire et faire moins d'erreurs. En sciences, on fait des expériences.

Mehydine aime faire le plan de travail et les calculs sur l'ardoise. Le plan de travail, c'est pour passer des ceintures et faire des entraînements en français et en mathématiques.

Juliette aime bien faire le repas de Noël. Il y a des parents, les maîtresses et les enfants qui viennent manger à la salle des fêtes.

Clarisse aime quand on va à la piscine. On y va toutes les années. Des fois, à la fin, on peut faire du toboggan.

Matis aime bien faire les dictées de mots. Il est fort. On écrit les mots que l'on a appris dans notre cahier du jour (CJ).

Ana aime bien les TAP, mais pas Gaël. Tous les jeudis après-midi, des animateurs viennent pour faire des activités, jusqu'à 16h30. Gaël préférerait avoir tout son mercredi de libre, comme avant.

## Cette année

Jade aime faire la pièce de théâtre et Gaël faire de l'expression corporelle. Les élèves font une pièce de théâtre. Il y a plusieurs personnages et des metteurs en scène. En expression corporelle, on apprend à dire quelque chose, à montrer des émotions, sans parler.

Cléa aime bien envoyer des lettres aux correspondants du collège Pierre Grange. Ils sont 22. On a envoyé des lettres individuelles en anglais.

Mathéo aime jouer au football et au rugby à la récréation. On a une malle avec des ballons, des cordes à sauter, des frisbees, des balles... Et on joue à toutes les récréations.

Mathilde et Matis ont bien aimé le courseton. Matis a été premier. C'est une course avec plusieurs écoles. On s'est entraîné avec les maîtresses. On a fait de notre mieux.

Dylan aime quand on fait du vélo. Les CM s'entraînent pour faire des sorties au printemps.

Lana aime bien avoir des privilèges. Quand on est sage pendant trois semaines, on peut choisir un droit en plus dans la classe.

Juliette a bien aimé le concours artistique. On a fait des sculptures avec des objets recyclés (papier journal, briques de lait, carton...)

Léna aime aussi apprendre à chanter des chansons de Noël en anglais et en français: « Noël, c'est comme un rythme de jazz », « Merry Christmas », « Jingle Bells »... Et en anglais, on s'est filmé pour envoyer les vidéos à nos correspondants.

**Les enseignantes de l'école.  
vous souhaitent une Bonne Année**

### Relais des Assistantes Maternelles

**Les permanences** : Mardi et jeudi après-midi de 13h à 16h  
**Les matinées d'éveil** : Jeudi de 9h30 à 11h

Le RAM accueille les parents et les assistantes maternelles. Il a ré-ouvert ses portes depuis septembre pour accueillir les assistantes maternelles et les enfants **aux matinées d'éveil**. Lors du premier atelier, les tout-petits ont pu naviguer sur le thème des bateaux, construire des tours et des petites maisons, explorer les formes rondes, jouer avec les couleurs de l'automne, transvaser et cuisiner la semoule, chanter, danser et faire aussi un peu les clowns lors d'un atelier cirque.



**Des ateliers d'éveil à la danse** de septembre à octobre ont permis à un petit groupe d'enfants et d'assistantes maternelles de se mouvoir sur des rythmes entraînants et de chanter grâce à l'intervenante Emilie Sivi Volck de la Compagnie « Comme tes pieds ».

Certains petits, accompagnés de leurs assistantes maternelles, sont venus écouter une belle histoire à la **bibliothèque de Saint Paul**.

Un Ciné bout'Chou a rassemblé des enfants du territoire au Dôme devant quatre courts-métrages de Capelito le champignon magique !



### TAP

Pour la 3e année de fonctionnement des TAP, la rentrée s'est bien déroulée pour les 298 enfants inscrits sur le territoire. Les après-midi TAP sont répartis de la manière suivante :

- le lundi : école de La Bâthie élémentaire
- le mardi : école de Tours en Savoie
- le jeudi : écoles de Cevins et La Bâthie maternelle
- le vendredi : RPI d'Esserts-Blay, Rognaix et St Paul sur Isère

L'équipe TAP (Animateurs et Agents communaux) propose une thématique durant toute l'année :

**LES 5 ÉLÉMENTS : La Terre, Le Bois, L'air, Le Feu, L'Eau**

En plus des activités phares comme la danse, l'escrime, l'éveil musical, nous animerons des activités sportives,

culturelles, manuelles autour des 5 éléments ainsi que des mini projets comme :

Intervention des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Paul sur Isère pour des notions de secourisme et d'évacuation incendie

Prévention contre les dangers d'internet avec le permis Histoire entremêlée (création et illustration d'une histoire autour de la forêt qui sera envoyée au Sénégal, en échange nous recevrons la leur). Ce projet a pour objectif de faire découvrir aux enfants ce qui les unit et les différencie d'enfants d'une autre culture.

Actions, jeux de coopération en lien avec la semaine de la Solidarité Internationale

**Nous continuons le partenariat « TELETHON »** avec la fabrication des badges pour les coureurs et proposons à toute les tranches d'âges **des ateliers « YOGA »** qui plaisent beaucoup.

**Les futurs projets** : Partenariat avec les pompiers de la Bathie (visite de leur caserne), ateliers « expériences scientifiques », « magie », « théâtre » et ateliers couture, floor ball, kamishibai, malle lecture.



### Enfance

Cet été l'accueil de loisirs à bien fonctionné, les enfants ont été accueillis à l'école de Tours en Savoie.

Les différentes activités du programme ont été bien reçues par les familles.

Différentes sorties et activités sur le **thème de l'eau** ont été proposées aux enfants : baignades au plan d'eau de Grignon, visite de l'aquarium d'Aix Les Bains, Walibi, jeu découverte au Fort de Tamié, visite de la ferme pédagogique de Centron, tour de France, atelier de l'eau à Cognin sur la découverte du milieu aquatique (partenariat avec le CISALB)...

Deux courts séjours ont été proposés l'un à la « **ferme pédagogique** » de Centron et l'un sur le « **festival des mômes** » au Grand Bornand en lien avec les ados. Les deux ont eu un franc succès et ont été très appréciés par les enfants et jeunes.

L'accueil de loisirs des mercredis après-midi fonctionne toujours de 11h30 à 18h30 à l'école de Tours en Savoie. Un système de ramassage est mis en place (car CORAL sur le RPI, minibus pour Cevins et La Bathie) pour permettre aux enfants d'être pris en charge dès la sortie de l'école, de déjeuner sur le lieu d'accueil et de participer aux activités. Lors des périodes de vacances scolaires les enfants sont accueillis en journée ou en demi-journée sur l'école de La Bâthie et un transport est organisé le matin et soir.



### Jeunesse

Cet été, le secteur jeunesse a bien fonctionné dans sa globalité, avec notamment l'arrivée de nouveaux jeunes (rentrée en 6ème).

Il a été rythmé de temps forts : Sorties à Walibi, Jeudis de l'été, Journée à Lyon, Sorties Baignades, Sorties culturelles, Rencontre inter-club ados en Tarentaise, Stage Ultimate,

**Projet Anima'terre (Accueil d'un jeune Sénégalais),** Projet jeune et de nombreux jeux, ateliers cuisine, ect...

Nous sommes toujours en **partenariat avec le Collège St Paul et le Collège Pierre Grange,** où l'animateur jeunesse



(Benjamin) intervient un midi par semaine, pour proposer un programme d'activité riche et varié (activités sportives, manuelles, grands jeux...)

**Le CMJ de Rognaix, de Tours en Savoie et la Commission Jeunesse d'Esserts-Blay** continue dans leur volonté citoyenne de proposer des projets pour la jeunesse et leurs



habitants. Quelques projets réalisés en 2016 : Journée « Chasse aux œufs », après-midi intergénérationnel, journée citoyenne, participation au repas des aînés, distribution de paniers de Noël aux anciens, construction d'un terrain de pétanque...

**Projet Jeunes :** un noyau de jeunes a la volonté de se réunir et de construire un séjour pour l'été 2017. Ils participent aux différentes étapes de recherche et de prise de décision. Ils font également des actions d'autofinancement : vente de brochettes de fruits, bonbons, cocktail sur les fêtes de village, spectacle de fin d'été ...

Enfin, nous relançons les **mercredis après-midi de 14h à 18h avec pleins d'activités au programme :** sortie à la patinoire, cinéma, projet jeune, activités manuelles, atelier cuisine, activités sportives....

Un ramassage pour les jeunes est prévu dans chaque commune du SIBTAS. Programme et renseignement sur notre site : [www.sibtas.fr](http://www.sibtas.fr) et sur notre page Facebook.



### COORDONNÉES :

#### ADMINISTRATION/ACCUEIL

09.51.16.07.62

[accueil@sibtas.fr](mailto:accueil@sibtas.fr)

Coralie MARTINANT

#### COORDINATION/JEUNESSE

07.87.22.69.89

[coordination@sibtas.fr](mailto:coordination@sibtas.fr)

[jeunesse@sibtas.fr](mailto:jeunesse@sibtas.fr)

Céline CASSET

#### TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

06.12.16.15.12

[tap@sibtas.fr](mailto:tap@sibtas.fr)

Virginie PINET-DIMNET

#### RAM (Relais d'Assistants

Maternels) : 06.09.81.19.02

[ram@sibtas.fr](mailto:ram@sibtas.fr)

Muriel PERRIER

#### ENFANCE : 06.10.28.30.48

[enfance@sibtas.fr](mailto:enfance@sibtas.fr)

Florence TORLET

#### Site internet :

[www.sibtas.fr](http://www.sibtas.fr) (renouvelé cet été et prochainement une galerie photo)

#### Page Facebook : Sibtas

# SIBTAS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL BASSE TARENTEISE ET ACTION SOCIALE

Cevins • Esserts-Blay • La Bâthie  
Saint-Paul • Rognaix • Tours-en-Savoie

# JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENTOISE

DIVERS

Sur les traces de leurs aînés ...

Depuis maintenant quatre années, des jeunes de Saint Paul Sur Isère choisissent de se former au métier de Sapeurs-Pompiers par le biais de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Basse-Tarentaise dont les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir et développer le sens civique et l'esprit de dévouement,
- Assurer une formation pratique et théorique enrichissante sur le plan personnel,
- Promouvoir la pratique variée et intensive des sports individuels et collectifs,
- Préparer les JSP au brevet national de JSP (cours théoriques, maniement pratique et activités sportives),
- Pour les JSP qui le souhaitent, faciliter leur recrutement comme Sapeurs-Pompiers volontaires ou professionnels une fois la formation acquise.



Vous les avez certainement déjà croisé durant les commémorations ou traversant le village durant leurs nombreuses séances de sport.

L'association a été créée pendant l'été 2013, sous l'impulsion de Daniel Schreyer, pompier volontaire au Centre de Première Intervention (CPI) de Basse-Tarentaise et responsable de projet au collège Saint-Paul à Saint-Paul-sur-Isère. Cinquante-sept pré-JSP et JSP font partie

de cette association dont une grande partie est issue des communes des alentours, relevant du Centre de première intervention de Basse-Tarentaise.

Cette formation est facilitée par le partenariat dynamique créé entre l'association des JSP et le collège Saint-Paul. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont intégrés dans des classes à option JSP : ils bénéficient chaque semaine de trois heures de cours pompiers et de deux heures de sport supplémentaires.

Les manœuvres se déroulent en général l'après-midi. Le collège prend alors l'allure d'une véritable caserne accueillant, dans sa cour, un fourgon incendie : l'occasion pour les jeunes recrues de s'habituer au matériel opérationnel mis à disposition par le collège et par le SDIS73.

Cette option scolaire est très profitable à ceux qui l'ont choisie, tant pour les résultats scolaires que pour les performances sportives. Durant l'année scolaire 2015-2016, les JSP ont participé à différentes compétitions sportives inter-JSP départementales, régionales et nationales, à différentes épreuves du brevet, à deux séjours de cohésion, l'un à dominante nautique et l'autre pour souder le groupe. À la rentrée prochaine, une nouvelle promotion de pré-JSP en 6° et de JSP1 en 5° intégrera le collège et la première promotion 2013 du collège intégrera les casernes de la région où ils seront pleinement opérationnels.

**Daniel Schreyer.**  
Président de l'association



## ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

Le rôle de l'AFP de Cevins qui comporte des terrains privés et communaux est de permettre aux agriculteurs de les exploiter et donc d'empêcher la friche de se développer. Le périmètre de l'AFP concerne les Hameaux de La Ville, du Bourgeois et du Villard et on peut constater qu'au fil des années le pré reprend ses droits et le paysage s'ouvre dans la plus grande partie de ce secteur.

Le bureau a été refait suite à l'assemblée Générale du 31 janvier 2016 et se compose comme suit :

Président : RIGOTTI Éric  
Vice-président : LEMAIRE Michel  
Secrétaire : PAYOT Christophe  
Trésorier : PIVIER Bernard

Une corvée a été organisée ce printemps afin de nettoyer les ruisseaux de La Ville et du Villard avec un gros défrichage de leur lit ce qui facilitera le travail pour les années futures.

Un panneau d'affichage a été installé dans le virage à l'entrée de La Ville. Il comportera un plan de l'AFP et des informations sur les corvées les travaux, etc...

Pour 2017, deux corvées seront organisées, afin de nettoyer les captages des trois hameaux. Nous projetons aussi de clôturer les réservoirs d'eau cette année.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour ces corvées d'une matinée qui sont toujours conviviales et suivies d'un sympathique casse-croûte offert par la mairie que nous remercions au passage. L'idéal est de s'inscrire à l'avance en mairie afin de connaître le nombre de participants.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Le président, Éric RIGOTTI**

## SOUVENIR

À propos d'un souvenir,  
J'ai gardé un souvenir de mon jeune âge :

Un Monsieur qui venait quelques fois chez mes parents régler des affaires. On l'appelait le « Russe » mais Monsieur DEPLANÇON (je suppose son nom francisé) en langage respectueux. Il était heureux de bavarder avec nous, attablé avec un verre à la main et son fume cigarette de l'autre.

J'écoutais par faute de distraction. Maintes fois, j'ai entendu la même histoire, parfois plus développée. Monsieur DEPLANÇON nous emmenait en Russie, son pays d'origine. Il y avait dans sa voix des souvenirs difficiles à exprimer. Mais il était heureux de les faire connaître. Sa femme, très plaisante ne sortait guère. Nous l'écutions sans poser de question.

Le couple a habité une maison à La Roche dont il était propriétaire. Cette bâtisse toujours couverte en ardoises de Cevins, la dernière du village, leur a été donnée ainsi que d'autres propriétés par Mademoiselle Guillot, née à Cevins de parents déclarés laboureur et teinturier.

Marie Julie Amélie a quitté Cevins à 18 ans avec un passeport délivré en mairie en 1876 (cote M 300-301) aux Archives Départementales de Savoie pour VIATKAO (Russie). Comme institutrice, elle a rejoint la famille DEPLANÇON dont le père avait la fonction d'Ambassadeur de Russie. Elle assurait l'éducation de plusieurs enfants dont Monsieur DEPLANÇON, venu à La Roche, et inculquant la langue française. Raison pour laquelle, ce Monsieur avait un langage pur, sans accent et un peu slave.

La révolution de 1917 l'a ramenée en France et elle a dû rester à leur service toute sa vie. Il faudrait d'autres investigations pour en savoir plus.

Quoi qu'il en soit, ce couple a bien aimé Cevins, avait un grand jardin et se promenait un peu dans le village. Ils dorment tous les deux au cimetière près de la croix centrale.

Profitions de ce texte pour écrire :

De 1870 à 1916, ces archives indiquent le départ en terre étrangère (surtout à l'est) de 325 femmes de Savoie de 16 à 35 ans comme institutrices ou préceptrices.

Notons le 2ème trimestre 1876 : 36 personnes dont

- 28 de la région de Chambéry
- 3 de la région d'Albertville
- 3 de la région de Moûtiers
- 2 de la région de Maurienne

Ont quitté la Savoie.

- BUISSON Franchette, 22 ans pour la Crimée -1876-1885 (de Tours en Savoie)
- Marie GUILLOT de Cevins en 1876
- MATHIAZ Jeanne, 25 ans d'Albertville pour la Pologne.

Marie GUILLOT était propriétaire de la parcelle de terrain sise au Colombier. Elle l'a donnée au couple DEPLANÇON. Vendue au décès de Monsieur DEPLANÇON, puis à un particulier et à la commune qui dispose des actes pour vérification.

Des maisons se bâtissent sur cette parcelle sur le nom du Clos du Colombier.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 8 avril 2016 a décidé le nom de la rue : « Impasse MARIE GUILLOT. »

**Marc Pointet**

PS : ajoutons à ce texte :

À cette période, 3 prêtres nés à Rognaix sont partis en terre étrangère (Le Bénin, La Chine et le Cambodge) sans retour au pays.

De Cevins, aux mêmes dates sont partis en terre étrangère (tous les continents sans retour au pays) 7 religieux et religieuses.

La Savoie exportait ses richesses humaines.

## MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Monsieur le Maire a eu l'honneur d'assister le 12 septembre 2016, lors de la foire de Savoie, à la remise officielle de la médaille de bronze départementale en esthétique à Mademoiselle Emma GIACOMELLI, jeune cevinoise.



# GENDARMERIE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

## CONSEILS UTILES DE PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

- Développer la protection de votre habitation, renforcer les accès, installation d'une alarme
- Photographier ou filmer vos objets de valeur, marquage, noter leur numéro, conserver les factures
- Ne laisser pas les clés aux abords de votre domicile, n'utiliser pas de cachette classique (paillason, pots de fleurs, etc....)
- Ne mentionner pas vos nom et prénom sur le trousseau de clés
- Pas d'indication mentionnant votre absence sur votre répondeur téléphonique
- Faites relever votre courrier et faites vivre votre maison par le biais d'un proche de confiance
- Fermer et verrouiller vos fenêtres et portes, même pour une absence de courte durée
- En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la gendarmerie (opération TRANQUILLES VACANCES) de votre départ et signalez votre retour !
- Ne laisser pas d'objet de valeur en évidence : les cambrioleurs cherchent toujours les bijoux dans la salle de bain
- Ne laisser pas en évidence la carte bancaire, chéquier ou le tel portable dans l'entrée ou visible depuis l'extérieur
- Vérifier l'identité de tout démarcheur (professionnel ou particulier) avant de le laisser pénétrer dans votre domicile
- Soyez solidaire entre voisins, signalez à la gendarmerie ou à la mairie, tout véhicule ou personne dont vous jugez le comportement inhabituel ou suspect

Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit, et ne toucher à rien afin de ne pas détruire les traces ou indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

### Communauté de Brigades d'ALBERTVILLE, UGINE et GRÉSY SUR ISÈRE

**Brigade d'ALBERTVILLE**  
70 av des Chasseurs Alpains  
73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 32 00 17

**Brigade d'UGINE**  
2 av de Serbie  
73400 UGINE  
Tél : 04 79 37 30 17

**Brigade de GRÉSY sur ISÈRE**  
594 rue de Longeraie  
73460 GRÉSY sur ISÈRE  
Tél : 04 79 37 94 17

## DIVAGATION DES CHIENS :

Il est important de ne pas laisser vagabonder nos animaux domestiques et particulièrement les chiens :

veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé, ne pas laisser divaguer sur la voie publique son animal, et en promenade, le tenir en laisse.

Il est considéré comme en état de divagation tout chien n'étant plus sous la surveillance de son maître.



## PERMANANCES DE SUIVI DES VACCINATIONS

gratuite et ouvertes à tous !

### Où ?

à la maison communale d'Albertville.

### QUAND ?

Tous les deuxièmes mardis de chaque mois, de 10h à 13h.

### AVEC QUI ?

Une infirmière et un médecin sont présents pour vos vaccinations, leur mise à jour et pour toutes les informations s'y rapportants.

[www.ch-metropole-savoie.fr](http://www.ch-metropole-savoie.fr)

# DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



## QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

**NOUVEAU**

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## INFOS PRATIQUES

### Mairie :

Tel : 04 79 38 20 28

Email : mairie.de.cevins@wanadoo.fr

Heures d'ouvertures au public :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

### Collecte des déchets :

Les conteneurs de collecte se situent :

- sur le parking de la salle des fêtes
- sur le parking direction Moutiers
- à l'entrée de la zone du VERNAY

Rappel : ne rien déposer au pied des conteneurs, cela favorise la reproduction des rats.

Tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie

### Assistante sociale :

La permanence de l'assistante du secteur se tient à La BÂTHIE, le mardi après-midi

Tel : 04 79 44 53 60

### Horaires de la déchèterie :

- **ÉTÉ** : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h dimanche de 9h à 13h
- **HIVER** : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h dimanche de 9h à 12h

### Recensement militaire ou citoyen:

Toutes personnes de nationalité française, doivent se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant, en se présentant à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité, passeport ou tout au document justifiant de la nationalité française, et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle doit être conservée soigneusement car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, et en cas de perte, les mairies ne délivrent pas de duplicata.

### État civil et document divers :

- Les extraits d'acte (naissance, mariage, décès) sont à retirer dans la commune d'origine
- Les fiches familiales et individuelles d'état civil sont supprimées. Elles peuvent être remplacées par, soit une photocopie du livret de famille, une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait d'acte de naissance.
- Les photocopies certifiées conformes sont supprimées. Elles n'ont plus à être exigées et la simple photocopie du document demandé est désormais suffisante.

### Passeport :

Depuis le 1er janvier 2010, les tarifs de renouvellement des passeports s'élèvent à 86€ pour une personne majeure, 42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des passeports biométriques. Les plus proches de CEVINS sont les communes de ALBERTVILLE et MOUTIERS.

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous pour le traitement d'un dossier de demande de passeport.

### Carte nationale d'identité :

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Toutefois, à compter du 1er janvier 2009, les nouvelles dispositions précisent que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol).

*À partir du 1er janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité « sécurisées » délivrées à des personnes majeures, passe de 10 à 15 ans.*

Cette mesure est appliquée aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1er janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est à dire aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

### RÉFORME DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉS

Avant la fin du 1er trimestre 2017, la procédure pour obtenir une carte d'identité sera alignée sur celle en vigueur pour les passeports.

Pour se faire établir une carte d'identité ou la renouveler, il faudra désormais, comme pour un passeport, se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif spécifique appelé «DR» et non plus nécessairement à la mairie de son domicile.

Outre Albertville, les mairies les plus proches également équipées sont : Ugine - Moûtiers - Saint Pierre d'Albigny - Bourg Saint Maurice - Saint Jean de Maurienne - Faverges.

**Afin de préparer ce changement et de gérer au mieux le flux de demande : à compter du 30 janvier 2017 pour faire une demande de passeport ou de carte d'identité la prise de rendez-vous sera obligatoire.**

#### **Les horaires :**

du lundi au jeudi 8h30 à 11h30 - 13h30 à 17h  
le vendredi 8h30 16h30 sans interruption  
**04 79 10 43 68**

Il est donc vivement conseillé de très largement anticiper sa demande de passeport ou de carte d'identité à savoir au moins 3 mois avant la date prévue du voyage et ce d'autant plus que les motifs de demandes prioritaires sont très strictement encadrés et limités.

**Pour faciliter vos démarches, une pré-demande peut être effectuée en ligne sur le site :**

**<https://passeport.ants.gouv.fr>  
Ou télécharger la liste des documents nécessaires [www.albertville.fr](http://www.albertville.fr) ou passer la récupérer en mairie.**

**TAXI BARON : tél 06 89 02 31 56**

**FALCOZ** SARL

*jean-Pierre*

**CHARPENTE - COUVERTURE  
BARDAGE - ISOLATION**

73730 CEVINS **06 20 07 82 81**

falcozcharpentes@gmail.com

**TRYBA**®

FENÊTRES • PORTES • VOLETS

tryba.com

**TP Manno**

Terrassement - VRD - Maçonnerie

Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II  
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94

Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55

tpmanno@orange.fr

**SUPER U**

**73540 LA BATHIE**

**Energie Clim**

06 63 41 17 98  
Ludovic MIBORD - Artisan

energieclim@yahoo.fr 73730 CEVINS

**ENERGIE RENOUVELABLE  
CLIMATISATION, AEROTHERMIE  
PLOMBERIE, SANITAIRE, V.M.C.**

**Guillermin**  
autocars

Tél. : 04 79 38 25 46

cevins@autocars-guillermin.com  
www.autocars-guillermin.com

ST-SYMPHORIEN-DE-LAY (42) - CEVINS (73) - CHIMILIN (38)



**VIAL & ROSSI**

Ingénierie - Urbanisme - Paysage  
Géomètres-Experts

**www.vial-rossi.com**

Siège Social :  
73200 ALBERTVILLE  
04 79 37 61 75 - agence@vial-rossi.fr  
Agences : BOZEL (73) - CROLLES (38)

**P.Y.L.A.G.**

Cabinet Conseil SPS  
06.18.62.27.01  
pylag.pm@hotmail.fr

**MICHAULT Patrick**

Consultant Prévention Sécurité  
Coordonnateur SPS niveau 1  
Formateur NF C 18-510

La Megalex.  
Hameau du Combet  
73730. Saint Paul Sur Isère



**P.Y.L.A.G.**